



**PROJET - Réalisation d'un forage d'eau pour
une centrale à béton**



**Rue Nividic
22270 PLOUEDERN**



Profondeur : 100 m environ

Débit envisagé : $4 \text{ m}^3 \cdot \text{h}^{-1} - 16.43 \text{ m}^3 \cdot \text{j}^{-1}$

Volume annuel : 6000 m^3



Usage

Eaux de process



**Complément d'études à la demande
d'examen au cas par cas - 023235/KK**

Maitre d'Ouvrage

ETABLISSEMENTS TANGUY ET CIE

**11 Rue de la Roche
29870 LANNILIS**

Complément K/K



**Fait à Pordic (22590)
Le 27 septembre 2026**

Bonjour Madame, Monsieur,

Ce document fait suite à la demande de compléments pour le dossier ETABLISSEMENTS TANGUY ET CIE situé à PLOUEDERN, demande d'examen au cas par cas :

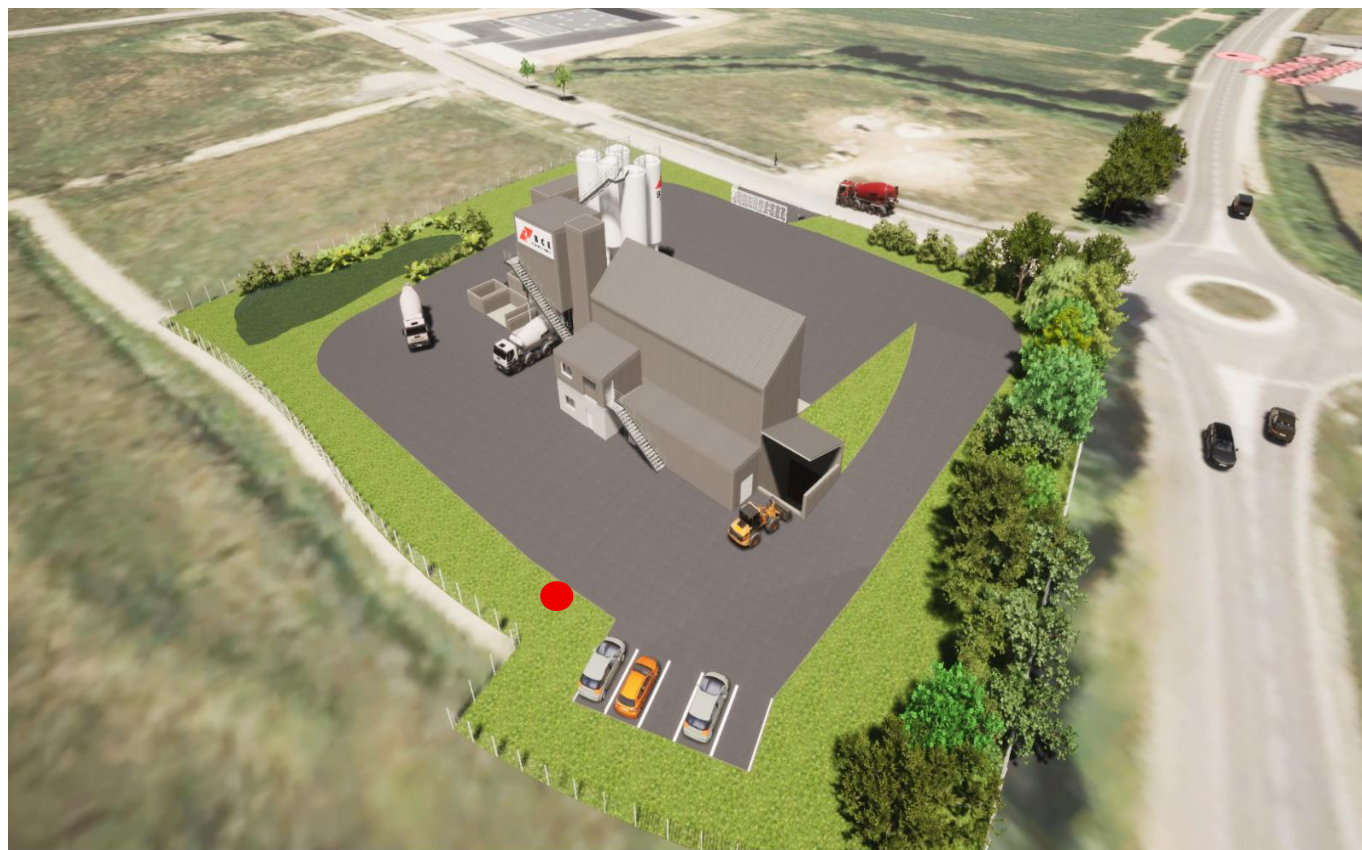
« *Merci de compléter le dossier avec les éléments suivants :*

- *situation du forage par rapport au plan d'implantation de la centrale béton et identification des sources de pollutions potentielles ;*

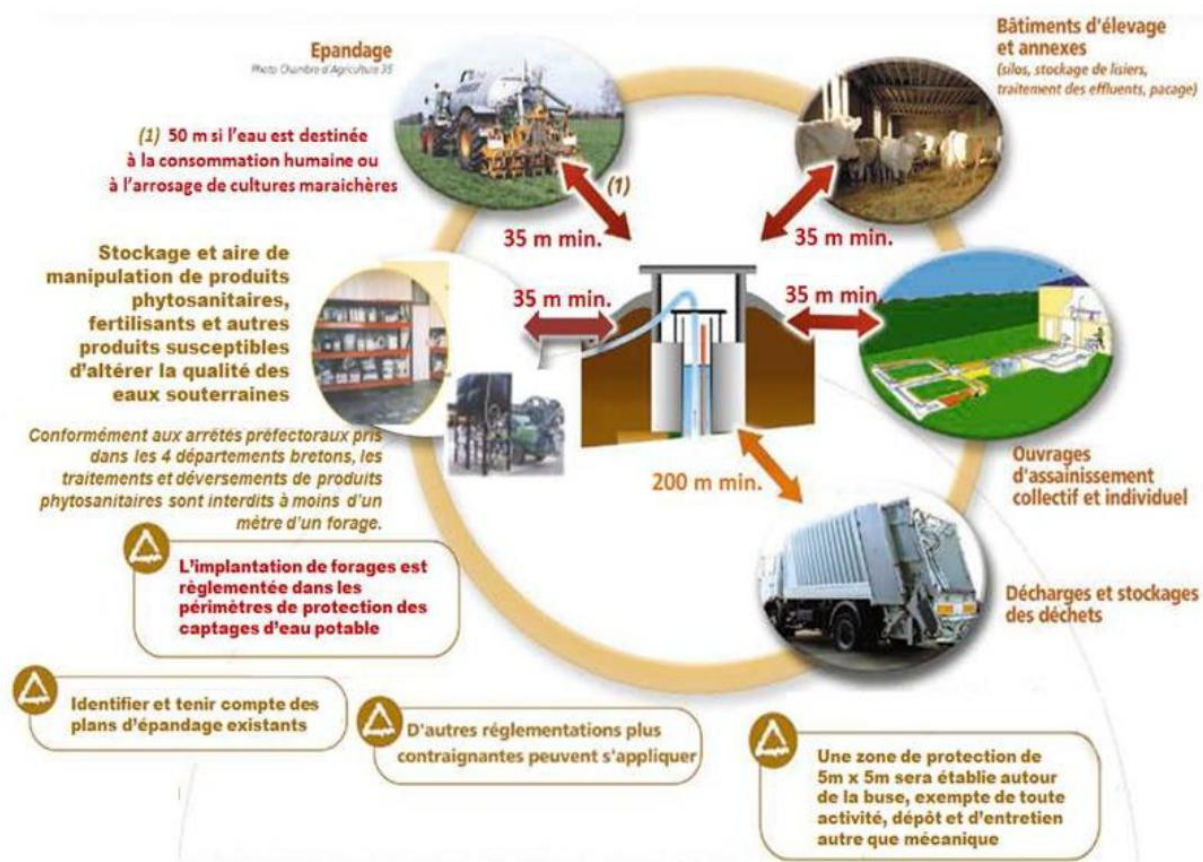
- *l'ensemble du parcellaire étant identifié comme zone humide potentielle (source PatriNat 2023), analyser les risques d'incidences du forage sur les fonctionnalités de la zone humide, en tenant compte des effets cumulés avec l'urbanisation du site (en se basant sur un diagnostic zone humide à l'échelle du site). »*

Réponse au point 1 : « situation du forage par rapport au plan d'implantation de la centrale béton et identification des sources de pollutions potentielles ; »

Ci-joint, un plan 3D du projet fourni par le maître d'ouvrage, le forage est localisé au niveau du point rouge. Le forage est situé à environ 20 m des bâtiments de la cimenterie.



Aucune source de pollution identifiée n'est prévue en phase de projet. Il conviendra de respecter la norme NF X10-999 et respecter les distances réglementaires.

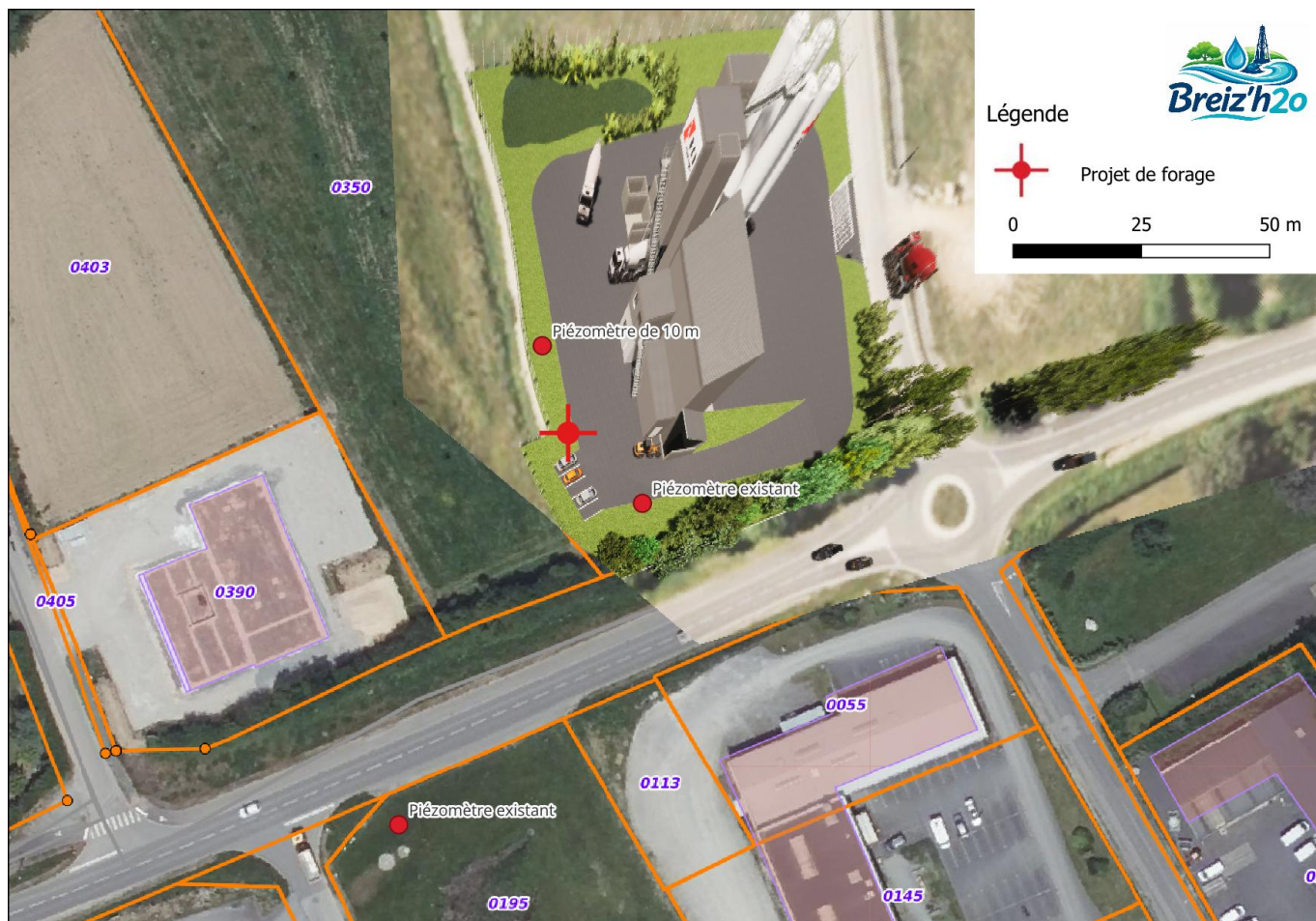


Réponse au point 2 : « l'ensemble du parcellaire étant identifié comme zone humide potentielle (source PatriNat 2023), analyser les risques d'incidences du forage sur les fonctionnalités de la zone humide, en tenant compte des effets cumulés avec l'urbanisation du site (en se basant sur un diagnostic zone humide à l'échelle du site). »

A la visite de terrain, aucune zone humide n'a été identifiée (aout 2026). Le site d'étude est un terrain cultivé tout l'année. Le zonage mentionné est une pré-localisation, la première zone humide identifiée est à 295 m.

Après discussion avec le service instructeur de la DREAL :

- Une surveillance pendant un an d'un piézomètre parmi ceux qui sont à proximité permettra de surveiller les incidences sur les milieux superficiels.
- Le projet de forage prévoit une modification de sa profondeur de cimentation de 20 m minimum au lieu des 10 prévus initialement afin de réduire davantage le prélèvement des eaux de surface.



Le bureau d'étude Breiz'H2O reste à votre disposition pour de potentielles interrogations futures.

Le bureau est joignable par téléphone (07 75 67 60 11) ou par mail (info@breizh2o.fr)

Aymeric POULIZAC

Géologue – Dirigeant de Breiz'H2O